

fi II n. 895 le 23-1-23 est fiche de mutation (B.C)

ns. 364/1-2-28 à M. Barea, son fils a été exécuté

de II n. 779 du 19-2-23 est fiche de mutation

double n. 876 (B.C.)

fi. 261 du 6-4-23 à M. du: Eorum

sonner, gentilié, en vue de

requerir, la déli. judiciaire, de f.

M. du: 061/188334 du 24-11-23 Se / 100^e de déclarations

et a été rendu, le 25-9-23 par le Tribunal de

Alger et est transcrit de feuil. n. de l'EE de

M. Barea (B.C)